




POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES

Les inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025
se feront du 31 janvier au 8 février 2024.

Vous devez vous déplacer en personne, à l'école, afin de
procéder à l'inscription de votre enfant entre 8h15 et 11h30
et 13h15 à 15h30.

Le mercredi 31 janvier, le secrétariat sera ouvert,
exceptionnellement, jusqu'à 18h30.





Voici la liste des documents à prévoir

- o L'original du certificat de naissance, en grand format, émis par le directeur de l'État civil.
 - o Une preuve de résidence parmi celles-ci :
 - o la copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec (RQ) ;
 - o un relevé d'emploi (relevé 1) ;
- o un avis de paiement d'Allocation famille de Retraite Québec
- o le permis de conduire au Québec (sur une base volontaire) ;
 - o Les papiers d'immigration, s'il y a lieu ;
 - o Le dernier bulletin scolaire, s'il y a lieu.

Pour de l'information complémentaire, pour le primaire :

<https://cssc.gouv.qc.ca/prescolaire-et-primaire/inscription-scolaire-admission-prescolaire-primaire-2/>

